

Province de Liège
BULLETIN PROVINCIAL

Périodique

Sommaire

N° 21 REGLEMENTS DE POLICE

Séances de la Députation permanente des :

27.01.2005

17.02.2005

24.02.2005

17.03.2005

24.03.2005

14.04.2005

21.04.2005

Page :

102

N° 22 SERVICES PROVINCIAUX – TOURISME

Domaine provincial de Wégimont : tarifs applicables au 1^{er} mai 2005.

Résolution du Conseil provincial du 24 mars 2005.

Page :

111

N° 23 SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

Circulaire ministérielle PLP28 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 17 mars 2005 relative à la clôture des comptes annuels 2002-2003 et 2004 des zones de police.

Page :

116

N° 24 CONSULTATION POPULAIRE COMMUNALE

Résultats de la consultation populaire de la ville de HUY, du 10 avril 2005

Page :

117

N° 21 REGLEMENTS DE POLICE

En sa séance du 27.01.2005, la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

ANTHISNES 09.11.2004 Réglementation de la circulation routière d'une part route des Moulins à Tavier en raison d'abattage d'arbres, et d'autre part, d'une fête de quartier et l'installation d'un chapiteau le week-end précédant Noël.

BERLOZ 14.06 et 12.08.2004 Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.

BURDINNE 02.10.2004 Mesures de circulation routière Chaussée de Namur en raison de pose de câbles Belgacom.

CHAUDFONTAINE 06.10.2004 Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.

CHAUDFONTAINE 27.10 et 15.12.2004 Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.

ENGIS 07.09-05.10 et 23.11.2004 Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de manifestations festives et commerciales et sportives.

ESNEUX 09.09.2004 Modification du règlement général de l'ensemble des mesures à caractère périodique sur les voiries communales et relatif aux marchés aux puces du 7 et 8 août 2004.

HAMOIR 26.10.2004 Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.

HUY 09.12.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voies de la commune à l'occasion respectivement du danger d'effondrement du pont de Chinnet et d'un chantier de constructions d'un immeuble.*

LIERNEUX 05.10.2004 *Réglementation de la circulation routière à Lavaux en raison de la journée « Découverte Entreprises » organisée par la SPRL Ardenne gourmande « Ferme de l'Escargot ».*

MARCHIN 18.11.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.*

MARCHIN 14.10.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.*

OREYE 25.10 et
22.11.2004 *Ratifiant les règlements de police par lesquels vous réglemez la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de manifestations festives, commerciales, sportives et de travaux.*

SOUMAGNE 18.10.2004 *Réglementation de la circulation routière d'une part en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et, d'autre part, interdiction de l'accès à la plaine de jeux jouxtant la cour de la récréation de l'école communale de Soumagne-Bas.*

THIMISTER
CLERMONT 28.12.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de travaux d'égouttage rue de l'Avenir, rue des Entités et de la fête de la Saint Eloi à Elsaute.*

En sa séance du 17.02.2005, la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

- AWANS* 30.11 et 21.12.2004 *Mesures d'une part de circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de deux marchés et approbation d'autre part de l'arrêté du 02.12.2004 prenant des mesures de circulation routière en raison d'un déménagement rue de la Station.*
- DISON* 21.10.2004 *Réglementation de la circulation, de l'arrêt et du stationnement des véhicules dans tout le centre de la Ville à l'occasion de la 185^{ème} Foire aux Macarons.*
- GRACE-HOLLOGNE* 22.11.2004 *Réglementation de l'usage des pétards et fusées sur la voie publique durant les réjouissances des fêtes de fin d'année.*
- LIEGE* 13.12.2004 *Mesures de police exceptionnelles sur le territoire de la Ville à l'occasion de la St Nicolas des étudiants.*
- MARCHIN* 23.12.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de travaux et du marché de Noël.*
- SAINT-NICOLAS* 20.12.2004 *Adoption des mesures de circulation routière aux alentours du Stade de Buraufosse en raison d'une rencontre de football le 12.12.2004.*
- SAINT-NICOLAS* 20.12.2004 *Ratification des arrêtés de police des 2, 7.12.2004 interdisant l'habitation de plusieurs immeubles pour cause d'insalubrité.*
- SOUMAGNE* 22.11.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de travaux de voiries et de la fête de la Toussaint.*
- SOUMAGNE* 13.12.2004 *Ratification de l'arrêté de police du 7.12.2004, interdisant la circulation des véhicules dans un tronçon de la rue des Prairies en raison de travaux de raclage et pose de tarmac sur cette chaussée.*

SOUMAGNE 20.09.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.*

THIMISTER-CLERMONT 26.10.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement du Relais sacré, d'une Messe Solennelle pour les morts des deux guerres et de travaux de réparation rue des 3 entités.*

WISE 25.10.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement de la fête des Francs Arquebusiers, de cérémonies patriotiques et du marché de Noël.*

WELKENRAEDT 28.10 et 30.12.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations.*

En sa séance du 24.02.2005 , la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

BERLOZ 17.11.2004 *Mesures de circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de manifestations et de travaux.*

ENGIS 21.12.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion du marché de Noël et de la journée « portes ouvertes » du Centre d'Expression et de Créativité.*

HAMOIR 28.12.2004 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs travaux de voiries.*

LA CALAMINE 17.01.2005 *Instauration d'une part, d'une zone 30 sur le tronçon de la rue Altenberg, Hergenrath à partir du 10.01.2005 jusqu'au 31.12.2005 et d'autre part, réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de la fête des Vieillards, du cortège carnavalesque du lundi des roses et le cortège carnavalesque des enfants.*

LONTZEN 20.12.2004 *Modification de l'ordonnance de police du 28.11.1994 relative au placardage d'affiches (ajout de deux articles)*

SAINI-NICOLAS 16.11.2004 Mesures de circulation routière auprès des cimetières à l'occasion de la Toussaint.

SOU MAGNE 13.12.2004 Réglementation de la circulation des véhicules dans un tronçon de la rue des Prairies durant les travaux de raclage suivis de pose de tarmac et ce, dès le 08.12.2004.

En sa séance du 17.03.2005 , la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

ANTHISNES 16.02.2005 Mesures de circulation routières en diverses voiries de la commune à l'occasion du Jogging de Fraiture.

BASSENGE 25.01.2005 Mesures de circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement du marché de Noël dans les grottes de Lovain et l'organisation du 40^{ème} anniversaire du Club « les Ecureuils ».

BASSENGE 01.03.2005 Mesures de circulation routières en diverses voiries de la commune à l'occasion de cortèges carnavalesques à Wonck et à Bassenge.

CHAUDFONTAINE 23.3.2005 Interdiction de stationnement de tous les véhicules rue du Charbonnage et rue de la Station, sur le parking situé entre l'école du Val et le Ravel à l'occasion de la visite de la Princesse Astrid à la Croix Rouge de Belgique.

DISON 20.1.2005 Réglementation de la circulation, de l'arrêt et du stationnement des véhicules, de même que la circulation des piétons rue Pisseroule, à partir du 07.01.2005, en raison des risques d'effondrement d'un mur sur la voie publique.

HAMOIR 16.02.2005 Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de travaux, de manifestations sportives et du dépôt d'un container.

HUY 02.02.2005 Réglementation de la circulation des véhicules Chaussée des Forges, dans le cadre du futur chantier de sécurisation du mur de berge du Hoyoux.

LIERNEUX 14.02.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement des dégâts occasionnés lors de la vidange d'une coupe à blanc de bois sur le massif forestier de Romont et de l'organisation du carnaval et spécialement du grand feu.*

OREYE 20.12.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement de travaux de démolition de la ferme de la S.A. Comibo, de l'opération du Sapin ardent, du chargement de chicons et de betteraves et du marché de Noël.*

OREYE 21.02.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement du stationnement du camion Euro Vanadium, du placement d'une canalisation de gaz Grand'Route, du salon du vin et le placement d'une autre canalisation de gaz chemin de remembrement, rue de Lens-sur-Geer et rue de Crisnée.*

PLOMBIERES 19.08.2004 *Mesures de circulation routière en diverses voiries de la commune, à l'occasion d'une fête locale à Montzen, de l'inauguration de la fontaine, Place communale à Montzen et l'organisation de manifestations diverses par l'asbl Via Gulia.*

PLOMBIERES 24.02.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs manifestations festives, sportives et de la migration des batraciens.*

RAEREN 26.10.2004 *Interdiction de stationnement aux abords de la plaine de jeux, sur le côté gauche afin d'assurer une meilleure circulation routière pour le chasse-neige et le camion poubelle.*

SOUMAGNE 24.01.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la communes à l'occasion de plusieurs types de travaux, l'installation du car de dépistage mobiles de la Province et d'un déménagement.*

SOUMAGNE 28.02.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de plusieurs types de travaux.*

*THIMISTER
CLERMONT* 31.01.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion de la 33^{ème} Marche de la Berwinne.*

STAVELOT 03.02.2005 *Réglementation de la circulation routière en diverses voiries de la commune à l'occasion respectivement de l'ouverture partielle du Circuit de Francorchamps, de la fête de la Laetare et de la fermeture saison 2005 du Circuit de Spa-Francorchamps.*

En sa séance du 24.03.2005, la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

AWANS 22.02.2005 *Modification du règlement général sur la police de la circulation routière du 23.12.1980.*

DISON 17.02.2005 *Réglementant la circulation et le stationnement des véhicules, les 12 et 13.03.2005, en raison du bal du Bourgmestre.*

ENGIS 22.02.2005 *Mesures de circulation des véhicules à l'occasion d'une marche.*

ESNEUX 03.03.2005 *Mesure de fermeture des rues Heid de Mael et de la Charrette.*

HUY 08.11.2004 *Mesures de circulation et de stationnement à l'occasion de la création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des handicapés et d'un chantier d'aménagement de l'Avenue des Ardennes – 2^{ème} phase.*

THIMISTER

CLERMONT 01.03.2005 *Mesures restrictives de circulation lors de travaux de pose de câbles électriques, à l'occasion des 4 heures de VTT et lors du raccordement d'une conduite de gaz à la cabine Ruwet.*

VERVIERS 25.11.2004 *Modification du règlement sur la police de la circulation routière.*

WISE 28.02.2005 *Mesures temporaires d'interdiction de circulation et de stationnement pour assurer la sécurité des piétons à l'occasion de l'organisation d'un bal en plein air.*

En sa séance du 14.04.2005, la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

<i>AWANS</i>	<i>15.03.2005</i>	<i>Mesures de circulation à l'occasion d'une brocante à Fooz le 10.04.2005</i>
<i>DISON</i>	<i>17.03.2005</i>	<i>Mesures de circulation en raison de l'organisation de deux journées « sécurité routière » pour les enfants.</i>
<i>ENGIS</i>	<i>24.03.2005</i>	<i>Mesures relatives à l'exploitation de la S.A. RECYFUEL</i>
<i>ESNEUX</i>	<i>24.03.2005</i>	<i>Mesures de circulation en raison de la fermeture des rues Heid de Mael, des Genêts et de la Charrette durant les travaux de pose d'un pont provisoire.</i>
<i>HUY</i>	<i>21.02.2005</i>	<i>Modification du règlement général de police du 27.06.2002, notamment en ce qui concerne – de la protection de la nature et des végétaux - de l'abandon de choses sur la voie publique et de l'atteinte aux biens.</i>
<i>LIEGE</i>	<i>13.12.2004</i>	<i>Abrogation d'une part du règlement de police et d'organisation des marchés hebdomadaires du 23.09.1999 et d'autre part, adoption d'un nouveau règlement portant sur le même objet.</i>
<i>LIEGE</i>	<i>04.10.2004</i>	<i>Règlement relatif à la délivrance de cartes de riverains.</i>
<i>MALMEDY</i>	<i>26.01.2005</i>	<i>Adoption d'un règlement de police relatif à l'exploitation des bâtiments destinés aux camps de jeunes.</i>
<i>OUFFET</i>	<i>08.03.2005</i>	<i>Adoption d'un règlement communal relatif aux amendes.</i>
<i>WAIMES</i>	<i>25.01.2005</i>	<i>Adoption d'un règlement de police relatif aux maisons de vacances.</i>
<i>WANZE</i>	<i>28.02.2005</i>	<i>Adoption d'une ordonnance de police administrative d'une part sur les funérailles et sépultures et d'autres part, annulation de l'ordonnance précédente du 22.04.1993 portant sur le même objet.</i>

En sa séance du 21.04.2005, la Députation permanente du Conseil provincial a pris connaissance des délibérations des Conseils communaux ci-après sur les objets suivants :

AYWAILLE 24.03.2005 Abrogation du règlement communal du 08.09.1994 sur la tranquillité publique et, d'autre part, adoption d'une nouvelle ordonnance générale de police administrative de la zone de police SECOVA portant sanction de comportements inciviques.

*COMBLAIN AU
PONT 25.03.2005 Adoption d'une ordonnance de police relative aux séjours dans les équipements d'hébergements.*

ESNEUX 24.03.2005 Arrêt d'une ordonnance de police administrative portant sanction de comportements inciviques.

ESNEUX 24.03.2005 Modification du règlement de police administrative générale concernant la collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés à des déchets ménagers sanctionnant le nombre de comportements inciviques en matière de gestion des déchets.

HERSTAL 31.03.2005 Arrêt d'une ordonnance de police générale en matière d'infractions dépenalisées.

HERSTAL 31.03.2005 Arrêt d'une ordonnance de police générale en matière de nuisances sonores (dans le cadre des sanctions administratives) et d'autre part, abrogation du règlement communal du 30.10.1978 contre le bruit.

*VILLERS-LE
BOUILLET 29.03.2005 Modification du règlement général de police suite à l'abrogation des contraventions des quatre premières classes du Code pénal.*

WISE 21.03.2005 Adoption d'un règlement général de police synchronisé avec les autres communes de la zone et des sanctions administratives y afférentes.

N° 22 SERVICES PROVINCIAUX - TOURISME

***Domaine provincial de Wégimont : tarifs applicables au 1^{er} mai 2005
Résolution du Conseil provincial du 24 mars 2005.***

RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu sa résolution du 23 septembre 2004 fixant les tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2005 au Domaine provincial de Wégimont en ce qui concerne l'hébergement et la restauration, la mise à disposition des salles ainsi que la plaine et le camping ;

Vu le procès-verbal de la réunion du Comité de Gestion du Domaine provincial de Wégimont, tenue le 26 novembre 2004, duquel il ressort, d'une part, qu'il s'indique de revoir de manière globale le mode d'exploitation de la plaine du Domaine, eu égard à la construction d'une nouvelle infrastructure « piscines » et d'autre part, de procéder à une modification subséquente des tarifs applicables ;

Vu les propositions de tarifs, à appliquer à partir du 1^{er} mai 2005, émises en ce sens par le Comité de Gestion en sa réunion du 26 novembre 2004 ;

Attendu que l'article 4 du règlement organique du Domaine prévoit que : « les tarifs applicables aux différents services sont fixés, pour chaque saison, par le Conseil provincial, sur proposition du Comité de Gestion ;

Vu le décret de la Région wallonne du 12 février 2004 organisant les provinces wallonnes ;

Vu la loi provinciale et ses dispositions non abrogées par ledit décret ;

Sur le rapport de la Députation permanente ;

A R R E T E :

Article 1^{er}. - *Sa résolution du 23 septembre 2004 fixant les taux d'hébergement et de restauration applicables au Domaine provincial de Wégimont, de mise à disposition des salles ainsi que la plaine et du camping, à partir du 1^{er} janvier 2005, est abrogée au 30 avril 2005.*

Article 2. - *Les tarifs en vigueur au Domaine provincial de Wégimont sont fixés comme suit à partir du 1^{er} mai 2005 :*

1. Tarif d'hébergement et de restauration

Tarif social pour les groupes à vocation sociale, culturelle, touristique, pédagogique et sportive.

	Prix TVA COMPRISE
<i>Nuitée (hébergement)</i>	8,95 EUR
<i>Petit-déjeuner</i>	2,55 EUR
<i>Repas midi ou soir</i>	10,20 EUR
<i>Goûter</i>	2,40 EUR
<i>Lunch</i>	7,10 EUR
<i>Pension complète un jour</i>	27,00 EUR
<i>Pension complète 3 jours minimum</i>	23,60 EUR

Tarif normal

	Prix TVA COMPRISE
<i>Nuitée (hébergement)</i>	12,85 EUR
<i>Petit-déjeuner</i>	3,25 EUR
<i>Repas midi ou soir</i>	15,45 EUR
<i>Goûter</i>	3,15 EUR
<i>Lunch</i>	7,10 EUR
<i>Pension complète un jour</i>	42,70 EUR
<i>Pension complète 3 jours minimum</i>	39,30 EUR

*Réservation acquise dès réception d'un acompte de 5 Euros par jour et par personne.
En cas de désistement, l'acompte reste dû.*

2. Mise à disposition des salles

Tarifification pour les salles

Salles	Capacité maximale	Prix pour ½ journée ou la soirée (TVAC)
<i>Donjon</i>	<i>10 personnes</i>	<i>25 EUR</i>
<i>Chapelle</i>	<i>10 personnes</i>	<i>25 EUR</i>
<i>Carmes</i>	<i>15 personnes</i>	<i>37 EUR</i>
<i>Petits Loups</i>	<i>20 personnes</i>	<i>50 EUR</i>
<i>Ecureuils</i>	<i>20 personnes</i>	<i>50 EUR</i>
<i>Tour</i>	<i>18 personnes</i>	<i>45 EUR</i>
<i>Guet</i>	<i>18 personnes</i>	<i>45 EUR</i>
<i>Douves</i>	<i>35 personnes</i>	<i>87 EUR</i>
<i>Araignée</i>	<i>35 personnes</i>	<i>87 EUR</i>
<i>Nord</i>	<i>80 personnes</i>	<i>200 EUR</i>
<i>Cafétéria</i>	<i>45 personnes</i>	<i>112 EUR</i>

*Cette location ne couvre que la mise à disposition du local et de son mobilier.
Tout autre service doit faire l'objet d'une demande complémentaire et sera facturé
en sus (ex : boissons).*

3. Tarif de la plaine

ENTREE GENERALE :

*Donnant accès aux plaines de jeux, au parc, et aux aires de sports polyvalentes,
Adultes et enfants à partir de 3 ans* **1,00 EUR**

1. PISCINE

Individuelle

Adultes et adolescents (+ de 12 ans) **2,00 EUR**

Enfants (-de 12 ans), VIPO, familles nombreuses et

Seniors (uniquement sur présentation de la carte)

1,00 EUR

Enfants (- de 3 ans)

Gratuit

Abonnement individuel pour la saison entière

*Les personnes ayant un abonnement individuel pour la piscine ne s'acquittent pas
du droit d'entrée.*

Adultes et adolescents (+ de 12 ans)

65,00 EUR

Enfants (-de 12 ans), VIPO, familles nombreuses

et seniors (uniquement sur présentation de la carte)

35,00 EUR

***Le tarif des abonnements individuels est réduit de moitié pour la saison
touristique 2005 (du 1^{er} mai au 31 août) eu égard à l'indisponibilité des bassins de
natation résultant de la construction du nouveau complexes « piscines »***

Carte de 10 entrées

Adultes et adolescents (+ de 12 ans)

16,00 EUR

Enfants (-de 12 ans), VIPO, familles nombreuses

et seniors

8,00 EUR

Groupes (10 personnes minimum)

Adultes et adolescents (+ de 12 ans) encadrés

1,00 EUR

Enfants (-12 ans) encadrés

0,50 EUR

2. CANOTAGE

½ heure individuel (barque)

1,25 EUR

3. GOLF MINIATURE*1 carte d'un parcours***1,50 EUR***1 carte de 5 parcours***5,95 EUR****4. PECHE AU BLANC***journée de 6 à 20 heures***5,00 EUR****5. BARBECUE***Location (par unité)***5,00 EUR****6. PARKING (TVA comprise)***Auto-moto***1,50 EUR***Vélo***Gratuit****4. Tarif du camping****TARIF BASSE SAISON***du 1^{er} février au 30 avril 2005 et du 1^{er} septembre au 31 décembre 2005.**GRAND EMPLACEMENT (type caravane) 5,00 EUR**PETIT EMPLACEMENT (type tente) 3,00 EUR**ELECTRICITE PAR JOUR (tente ou caravane) 0,50 EUR**Nuitée pour un adulte 2,00 EUR**Nuitée pour un enfant de moins de 12 ans 1,00 EUR**(gratuité à partir du 3^{ème} enfant payant)**Nuitée pour un enfant de moins de 3 ans Gratuit***TARIF HAUTE SAISON***du 1^{er} mai au 31 août 2005**GRAND EMPLACEMENT (type caravane) 5,00 EUR**PETIT EMPLACEMENT (type tente) 3,00 EUR**ELECTRICITE PAR JOUR (tente ou caravane) 0,50 EUR**Nuitée pour un adulte 2,50 EUR**Nuitée pour un enfant de moins de 12 ans 2,00 EUR**(gratuité à partir du 3^{ème} enfant payant)**Nuitée pour un enfant de moins de 3 ans Gratuit*

FORFAIT ANNUEL**557,75 EUR***Consommation d'électricité à facturer en sus.**La TVA et la télédistribution sont comprises dans le prix***5. Tarif forfaitaire préférentiel pour les écoles et groupes**5.1. Forfait A : 5,50 € par personne

Comprenant :

- l'entrée, avec accès à la piscine olympique et au toboggan aquatique, au canotage, au golf miniature ainsi qu'aux plaines de jeux et aux terrains de sports ;
- une petite restauration en extérieur (frites et boulet ou sandwich garni).

5.2. Forfait B : 3,50 € par personne

Comprenant : idem forfait A, sans petite restauration

5.2. Forfait C : 2,50 € par personne

Comprenant :

- l'entrée avec accès à la piscine olympique et au toboggan aquatique, aux plaines de jeux, aux terrains de sports et au parc ;
- au choix, soit le canotage, soit le golf miniature

Sans petite restauration.

Article 3. – La présente résolution produit ses effets à partir du 1^{er} mai 2005.**Article 4.** – La présente résolution sera insérée dans le Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province de LIEGE conformément à l'article 100 du décret du 12 février 2004 organisant les provinces wallonnes.*En séance à Liège, le 24 mars 2005.**Par le Conseil,**La Greffière provinciale,**Le Président,**Marianne LONHAY.**Jean-Claude MEURENS.*

N° 23 SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

Circulaire ministérielle PLP28 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 17 mars 2005 relative à la clôture des comptes annuels 2002 - 2003 et 2004 des zones de police.

Liège, le 24 mars 2005.

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres de la Province,

*Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,*

L'attention des autorités locales est attirée sur la publication au Moniteur belge du 24 mars 2005 de la circulaire dont question sous rubrique.

Le Gouverneur de la Province,

Michel FORET

N° 24 CONSULTATION POPULAIRE COMMUNALE

Résultats de la consultation populaire de la ville de HUY, du 10 avril 2005 – publiés au Bulletin provincial en vertu de l'article 17 de l'Arrêté royal du 10 avril 1995 portant les dispositions particulières relatives à la procédure d'organisation d'une consultation populaire communale et tel que modifié par l'arrêté royal du 15 décembre 1999.

COLLEGE ELECTORAL DE LA VILLE

DE HUY

Huy, le 10 avril 2005.

*Monsieur le Gouverneur de la Province
Affaires Electorales
Place Notger, 2
4000 LIEGE.*

Monsieur le Gouverneur,

Concerne : Consultation populaire de la ville de HUY DU 10 AVRIL 2005.
Notification des résultats du dépouillement

J'ai l'honneur de vous communiquer les résultats du dépouillement des bulletins de vote émis lors de la consultation populaire organisée à Huy le 10 avril 2005.

<i>Nombre d'électeurs inscrits à la liste électorale</i>	16.153
<i>Nombre de votes émis</i>	4.424
<i>Nombre de bulletins blancs et nuls</i>	19
<i>Nombre de votes valables</i>	4.405
<i>Nombre de bulletins validés OUI</i>	4.203
<i>Nombre de bulletins validés NON</i>	202

La présente vaut notification officielle des résultats de la consultation populaire du 10 avril 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Philippe MATHIEU
Président.*